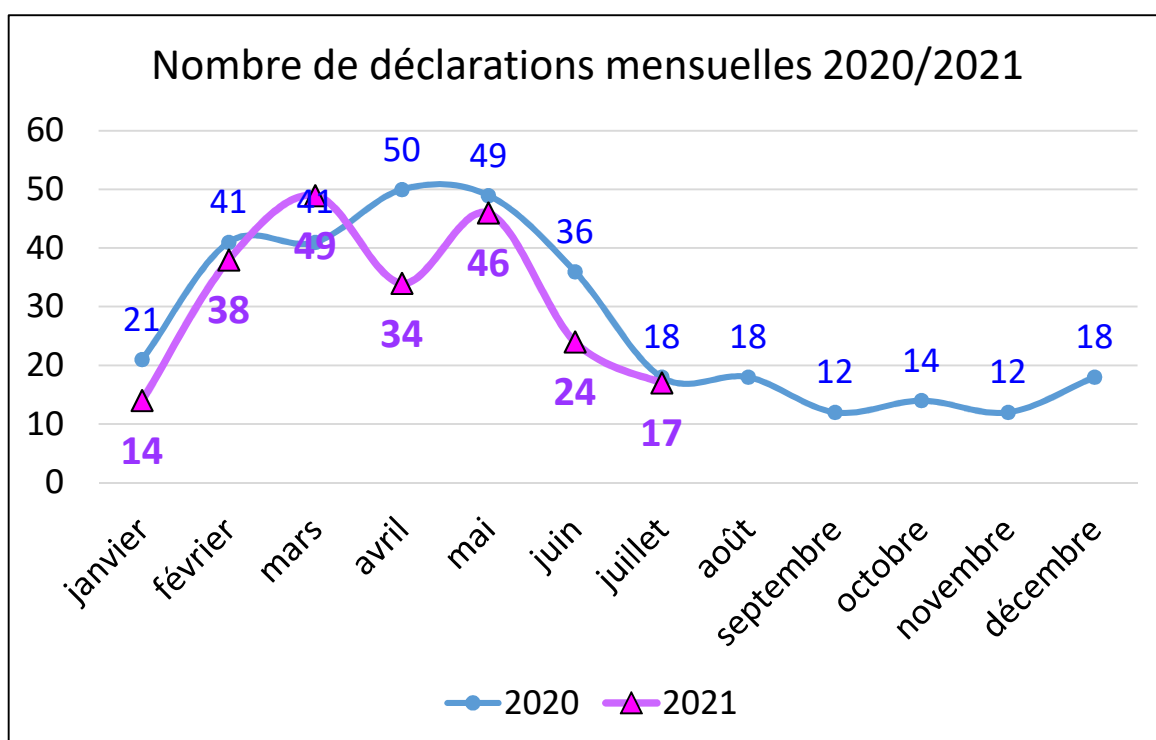




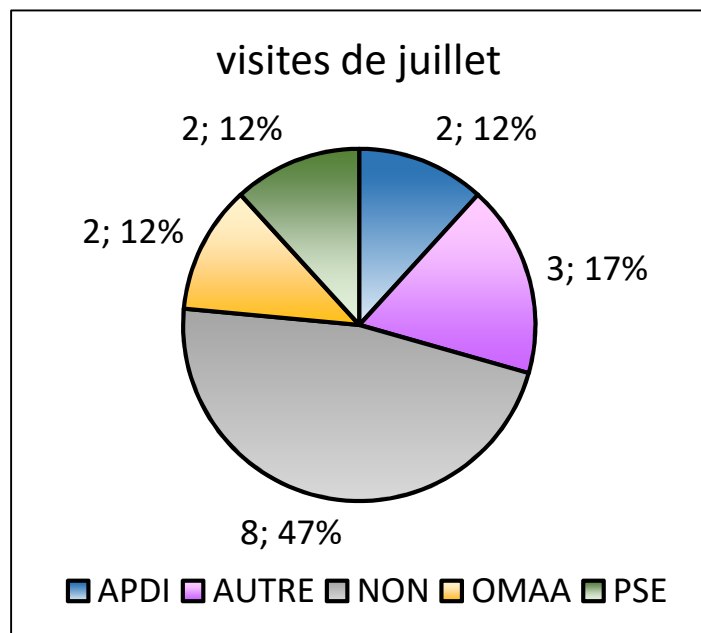
Bulletin Mensuel de l'observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille Juillet 2021

Les mois se suivent et se ressemblent. Les conditions climatiques sont restées défavorables aux activités apicoles. Ce mois de juillet froid et très pluvieux a néanmoins été favorable à la production de nectar des lavandes. Les apiculteurs qui ont transhumé leurs plus belles colonies sur miellée de lavande sont satisfaits de leur récolte.

Faute de production, les mesures de lutte contre varroa pouvaient être avancées. Cette année, fin juillet à mi-août est la période optimale pour mettre en œuvre les mesures de lutte contre varroa. L'objectif est de débarrasser les abeilles de ces parasites et leur permettre de produire des abeilles d'hiver fortes et résistantes qui assureront la pérennité des colonies jusqu'au printemps suivant.



Bilan général mensuel des déclarations à l'OMAA

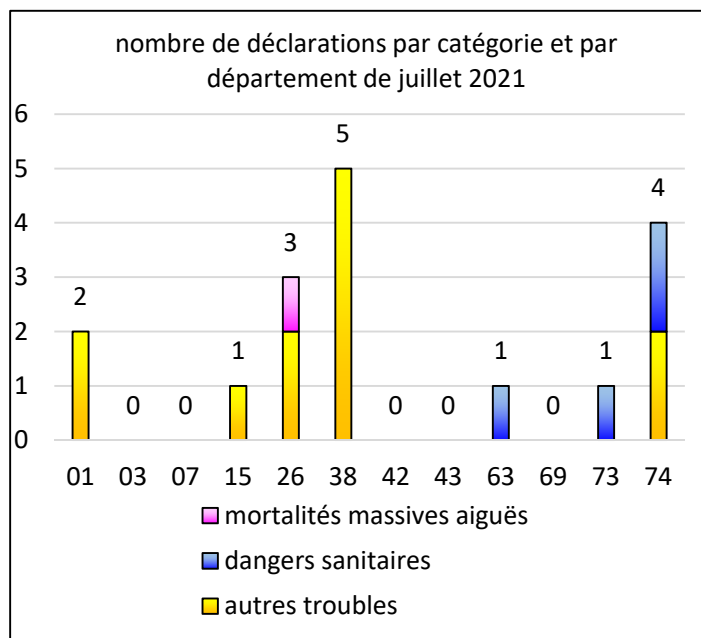


Le guichet unique de l'OMAA a réceptionné 17 déclarations dont 9 ont été suivies de visites de rucher.

Dans 6 cas, une réponse a pu être apportée par téléphone et pour 2 cas, les déclarations étaient trop tardives pour permettre des investigations.

Visites effectuées dans l'un des cadres suivants

- APDI=arrêté préfectoral de déclaration d'infection
- PSE : Plan sanitaire d'élevage
- OMAA : observatoire
- Autre : visites privées effectuées dans le cadre d'une activité vétérinaire libérale ou visites réalisées par l'ADA
- NON : pas de visite

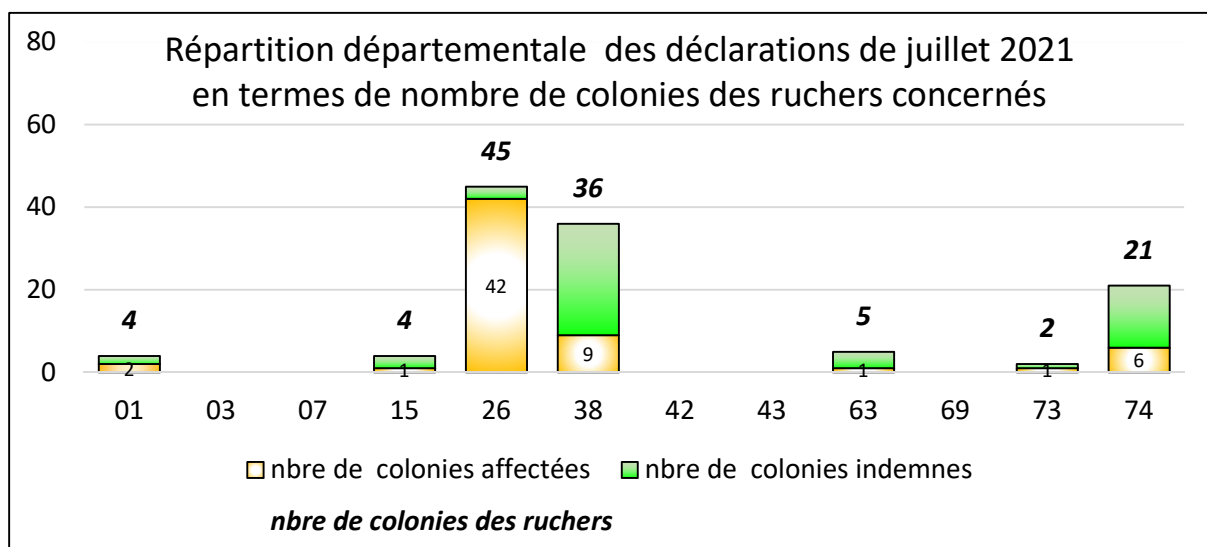


Sans surprise, les déclarations gérées par la filière d'investigation « autres troubles » (3V) sont majoritaires avec 12 déclarations.

Les foyers de loque américaine (dangers sanitaires) gérés par les DD(ec)PP en juillet restent actifs dans les Savoie et dans le Puy de Dôme : 4 nouveaux cas ont été enregistrés en juillet.

L'OMAA n'a enregistré qu'une seule déclaration gérée par la filière d'investigation « Mortalités Massives Aiguës » en juillet. L'hypothèse d'une intoxication par biocide est posée.

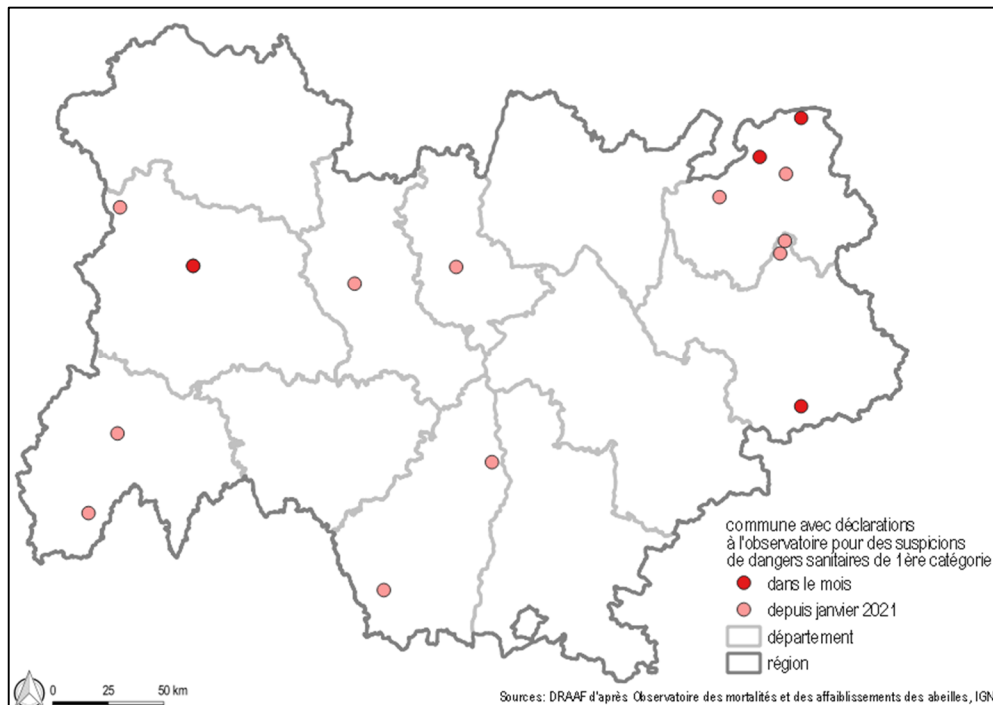
Le nombre de colonies affectées d'un trouble toute filière d'investigation confondues) a été le plus important dans le département de la Drôme avec 42 colonies sur un total de 45 puis dans le département de l'Isère avec 9 colonies sur 36.



Suite aux mauvaises conditions météorologiques de ce mois de juillet on observe une répartition hétérogène des réserves entre le corps et les hausses. C'est pourquoi, lors de la récolte, il est conseillé de s'assurer qu'il subsiste suffisamment de réserves dans le corps, surtout si ces mauvaises conditions météorologiques devaient persister.

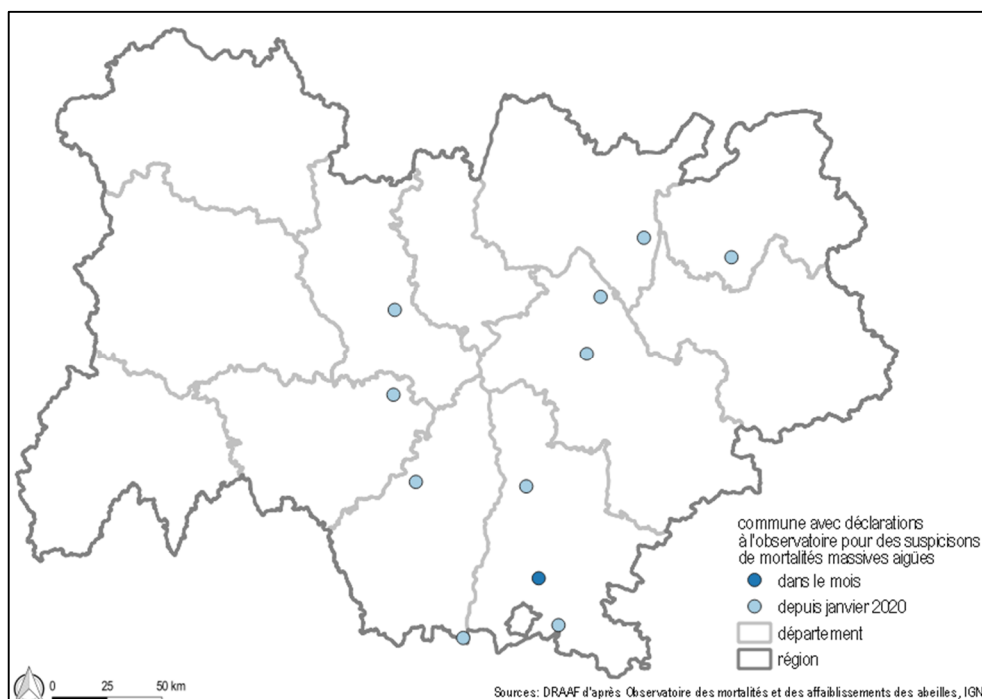
Bilan mensuel par filière d'investigation

DS1



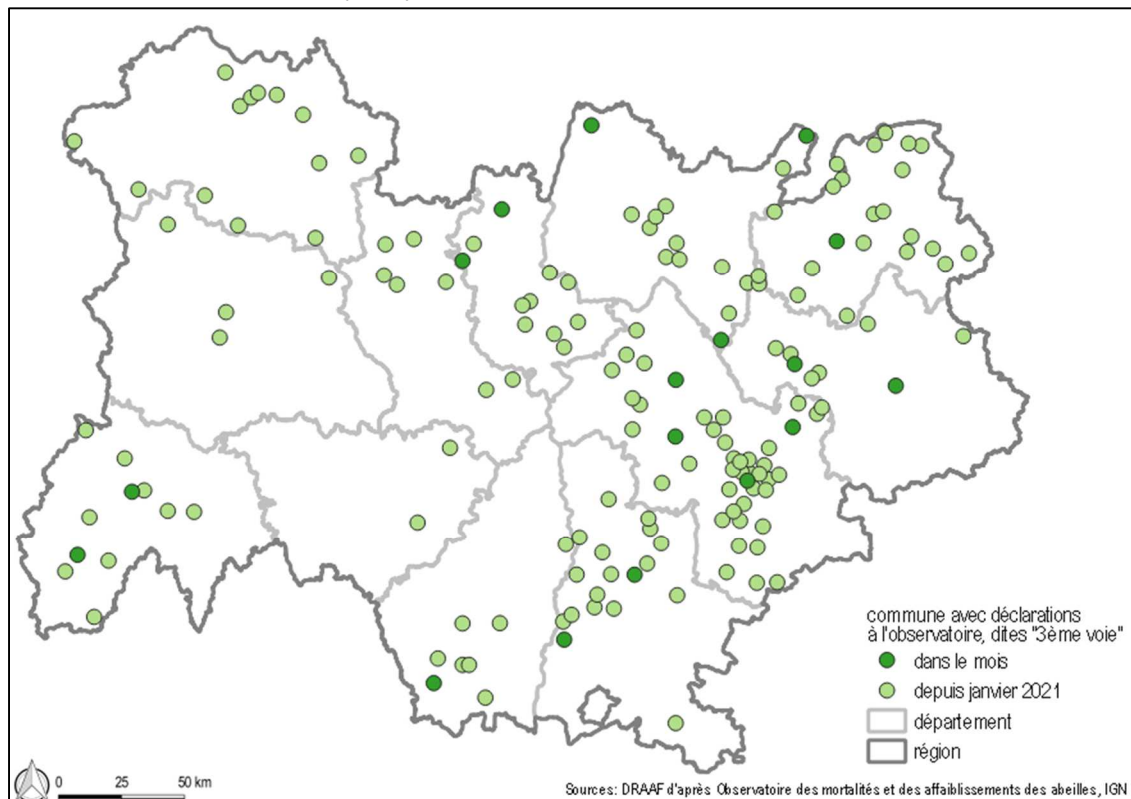
Les 4 suspicions de loque américaine de juillet ont été confirmées par analyse. Un de ces foyers est en lien épidémiologique avec un foyer primaire du mois de juin dans le Puy de Dôme.

« MMA »



Une seule déclaration en juillet concernait une suspicion d'intoxication. Des analyses sont actuellement en cours.

« autres troubles (3V) »



En juillet 12 déclarations ont été orientées vers la filière « autres troubles ». Une seule a été investiguée. Elles concernaient principalement des anomalies du couvain et des suspicions de CBPV attribuables aux conditions météorologiques.

